



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 83883

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la situation des personnes handicapées dont l'insertion se fragilise. En effet, sur l'ensemble du territoire, quelque 1 418 ESAT (établissement de service d'aide par le travail) accueillent environ 110 000 personnes, soit 17 % de la population handicapée adulte. La mission première des ESAT tend à être remise en cause par les impératifs du marché. En effet, en raison de la mondialisation, les activités traditionnellement dévolues aux ESAT se délocalisent dans les pays à faible coût de main-d'oeuvre. La stagnation des aides s'ajoutant à ce phénomène, les centres de travail réservés aux personnes handicapées doivent davantage compter sur leurs ressources propres. C'est pourquoi il souhaite qu'il lui indique quelles mesures il envisage de mettre en place pour contribuer au mieux à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83883

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7820

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)